



**Conseil du développement industriel**

**Quarante-neuvième session**

Vienne, 12-15 juillet 2021

Point 4 i)

**Projet de plan d'investissement**

**à moyen terme actualisé**

**Comité des programmes et des budgets**

**Trente-septième session**

Vienne, 26-28 mai 2021

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**Projet de plan d'investissement**

**à moyen terme actualisé**

**Projet de plan d'investissement à moyen terme 2021-2024**

**Rapport du Directeur général**

Conformément au paragraphe 1) de la décision IDB.43/Dec.6 adoptée par le Conseil du développement industriel à sa quarante-troisième session, le présent document contient une version actualisée du projet de plan d'investissement à moyen terme financé par le Fonds d'équipement. Il actualise le projet de plan d'investissement publié sous la cote [IDB.48/8-PBC.36/8](#).

1. Le projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé pour 2021-2024 prévoit des dépenses d'équipement d'un montant total de 2,9 millions d'euros en 2021-2022 et de 1,5 million d'euros en 2023-2024. Grâce à ces investissements, le progiciel de gestion intégré (PGI), les plateformes Web, les outils d'établissement de rapports et de collaboration et l'infrastructure numérique de l'ONUDI pourront suivre les progrès technologiques et l'évolution des besoins opérationnels. L'Organisation pourra aussi innover et contribuer à un développement industriel inclusif et durable.
2. Comme il est expliqué dans le document [IDB.48/8-PBC.36/8](#), le Directeur général a approuvé le prélèvement d'un montant de 404 000 euros sur le Fonds d'équipement pour la mise à niveau du matériel du réseau central du Siège. La mise en œuvre de ce projet vital a progressé avec régularité. Le nouveau réseau du Siège devrait être pleinement opérationnel en 2021.
3. L'opération d'optimisation des ressources dans le domaine de la coopération technique a jusqu'à présent été mise en œuvre dans le PGI sans nécessiter d'importantes dépenses d'équipement, en tirant parti des ressources et des fonctionnalités existantes du progiciel et du portail de services d'entreprise de l'ONUDI.
4. Conformément aux critères énoncés au paragraphe 36 du document [IDB.43/5](#), les tableaux présentés ci-après répertorient les améliorations du PGI, de l'infrastructure numérique et d'autres systèmes informatiques prévues en 2021-2024, qui représentent des dépenses d'équipement dont le montant devrait dépasser le seuil de 200 000 euros. Y figurent également le calendrier et le coût estimatifs de ces améliorations. Les propositions de dépenses d'investissement sont conformes aux lignes directrices internes approuvées qui ont été promulguées en 2018 pour le Fonds d'équipement, et elles ont été revues par la suite de manière à prendre en compte les



Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Elles prennent également en compte la stratégie numérique de l'ONUDI pour 2019-2021.

5. La comparaison avec d'autres organismes des Nations Unies montre que les PGI classiques doivent être soumis à un examen complet sept ou huit ans après leur mise en œuvre initiale. Le coût de ces mises à niveau importantes représente généralement 30 à 40 % du coût initial du projet. Le budget total de l'ONUDI pour la mise en œuvre du PGI était de 13 millions d'euros. Par ailleurs, SAP mettra fin, d'ici à 2027, à la maintenance de la majeure partie du PGI actuel de l'Organisation. Celle-ci doit donc choisir entre l'option de migrer vers des solutions différentes et celle d'accepter une augmentation du coût de maintenance de ce qui est en train de devenir une solution de l'ancienne génération. Les propositions décrites dans le présent document ouvrent la voie à une transition essentielle, sur plusieurs années, vers le PGI de la prochaine génération. Elles mettent à profit les investissements passés et réduisent la nécessité d'une nouvelle mise en service du PGI, coûteuse et source de perturbations.

6. Les précédents investissements réalisés à l'aide du Fonds d'équipement se sont avérés essentiels pour que l'ONUDI continue à fonctionner pendant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Par exemple, l'investissement dans le nouveau matériel informatique du serveur central du Siège de l'ONUDI (approuvé par le Directeur général en 2018 dans le document [IDB.47/14-PBC.35/14](#)) a permis à l'ONUDI de transposer immédiatement à une plus grande échelle ses systèmes critiques, essentiels pour assurer la continuité des opérations dans des circonstances nouvelles et difficiles.

7. Les investissements proposés sont classés en fonction des priorités de l'ONUDI ou des risques auxquels elle est exposée. La mise en œuvre de ces initiatives suppose généralement des activités d'achat régies par les règles et les pratiques exemplaires de l'ONUDI en la matière. Les avis de passation de marchés sont publiés de manière transparente sur le site Web de l'ONUDI et le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies.

8. La mise en œuvre des propositions sera subordonnée aux contributions faites au Fonds d'équipement et à la capacité qu'aura l'ONUDI de financer les dépenses renouvelables supplémentaires qui résulteront de ces investissements (s'il y a lieu). Les États Membres sont encouragés à verser des contributions volontaires au Fonds d'équipement afin d'alléger la charge que représentent les dépenses d'équipement pour les ressources du budget ordinaire.

Tableau 1 : Principaux investissements proposés pour 2021-2022

Degré de priorité	Description de l'investissement	Calendrier estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Applications de gestion et intégration</u>			
1	<i>PGI de la prochaine génération (phase I : création) – test de validation, financement, ressources humaines essentielles et solution de portefeuille de projets</i> : Permettre au PGI existant de prendre en charge le dernier produit SAP S/4 HANA, les nouvelles fonctions de grand livre et de gestion des actifs et la nouvelle interface utilisateur Fiori pour appareils mobiles et pour Internet. Cette proposition vise à améliorer le travail de l'ONUDI par une collaboration plus efficace et des modes de fonctionnement simplifiés et modernisés, associés à une mobilité accrue et à un confort amélioré pour les utilisateurs.	2021-2022	1,2
2	<i>Systèmes d'analyse avancée, d'aide à la prise de décisions et d'aide au suivi prenant en charge le dispositif de contrôle interne, la gestion des risques institutionnels et le nouveau cadre de résultats</i> : Cette initiative vise à mettre en place des systèmes modernes destinés à faciliter la prise de décisions et le suivi pour la Direction de l'ONUDI et les États Membres en permettant aux utilisateurs de visualiser les informations essentielles dans une interface attrayante, réactive et conviviale, par exemple sur la gestion des risques institutionnels (DGB/2021/01) et le cadre intégré de résultats et de performance (GC.18/CRP.4).	2021-2022	0,3
3	<i>Acquisition de compétences et amélioration de la gestion</i> : Il s'agit de poursuivre la transition vers un système de gestion des aptitudes reposant sur l'informatique en nuage (exécution des formalités d'entrée en fonctions, gestion de la performance, gestion de l'apprentissage et suivi des heures de travail et du temps de présence) afin d'avoir accès aux meilleures compétences internationales et de fournir en temps voulu des informations sur l'acquisition et le développement des compétences, notamment sur la représentation géographique et l'équilibre femmes-hommes. Cette amélioration permettrait de réduire les tâches administratives et serait conforme aux recommandations 7 et 8 du Corps commun d'inspection (JIU/REP/2017/1) et aux recommandations du Commissaire aux comptes (IDB.45/3, sous-section D.1).	2021-2022	0,3
4	<i>Intégration de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et du PGI</i> : Une intégration plus poussée des systèmes dans l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et dans le PGI, ainsi que l'ajout de fonctionnalités à ces systèmes, sont nécessaires en ce qui concerne, par exemple, la gestion et la numérisation des dossiers, et la communication d'informations aux donateurs. L'intégration de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et du PGI permettra d'améliorer les processus d'exécution des tâches, l'accessibilité et la collaboration, et d'éliminer les procédures manuelles, notamment sur support papier.	2021-2022	0,2
5	<i>Nouvelle plateforme de données ouvertes</i> : La plateforme de données ouvertes a besoin d'investissements pour s'adapter aux nouvelles exigences, aux nouveaux modèles d'activité et au paysage technologique, donner suite aux enseignements tirés et intégrer les améliorations apportées à la publication, par l'ONUDI, de données sur la plateforme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), concernant en particulier l'exhaustivité et l'inclusion de budgets prospectifs.	2021-2022	0,2
<b>Total partiel pour 2021-2022</b>			<b>2,2</b>

Degré de priorité	Description de l'investissement	Calendrier estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique</u>			
1	<i>Installations informatiques de reprise après sinistre et du centre de données hors site</i> : Ces installations nécessitent une mise à niveau afin de permettre la continuité des opérations pour le cas où le centre de données du Siège serait hors service. Le centre de données du Siège a bénéficié d'investissements en 2018 et accru ses capacités. Le centre de données hors site a lui aussi besoin d'augmenter ses capacités. Cela permettrait en outre de protéger et de garantir la sécurité des systèmes et des données critiques de l'ONUDI. Le centre de données hors site est un élément essentiel du plan de continuité des opérations de l'ONUDI.	2021-2022	0,3
2	<i>Microsoft Office 365 pour le Siège et les bureaux extérieurs</i> : Conformément aux meilleures pratiques suivies au sein du système des Nations Unies, l'ONUDI a l'intention d'adopter un logiciel de productivité client moderne et reposant sur l'informatique en nuage (Microsoft Office 365, Skype for Business, etc.). Cette solution permettrait d'améliorer considérablement le confort des utilisateurs, la sécurité et les contrôles, en particulier dans les bureaux hors Siège. Cette proposition suppose des dépenses non renouvelables.	2021-2022	0,4
<b>Total partiel pour 2021-2022</b>			<b>0,7</b>
<b>Total pour 2021-2022</b>			<b>2,9</b>

**Tableau 2 : Principaux investissements proposés pour 2023-2024**

Degré de priorité	Description de l'investissement	Calendrier estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Applications de gestion et intégration</u>			
1	<i>PGI de la prochaine génération (phase II) – solutions d'analyse avancée, de prise de décisions, de gestion des aptitudes, d'établissement de rapports et d'achat associées à une fonctionnalité de gestion des ressources humaines encore améliorée (fondée sur l'informatique en nuage)</i> : Cette initiative vise à mettre en place une solution moderne d'établissement de rapports, B/4 HANA, destinée à faciliter la prise de décisions et l'établissement de rapports pour la Direction de l'ONUDI et les États Membres en permettant aux utilisateurs de visualiser les informations essentielles dans une interface attrayante, réactive et conviviale, et d'améliorer la fonctionnalité de gestion des ressources humaines destinée à l'utilisateur final.	2023-2024	1,0
2	<i>Opérations du PGI fondées sur l'informatique en nuage pour la réalisation d'économies d'échelle</i> : L'exploitation du PGI de l'ONUDI via des dispositifs/serveurs en ligne et des solutions d'informatique en nuage contribuera à réduire le coût total du système ainsi qu'à accélérer le déploiement des solutions ; à rationaliser les mises à niveau et les améliorations ; à accroître l'efficacité du système ; et à améliorer sa disponibilité et son accessibilité. Le PGI sera aussi adapté pour pouvoir tirer parti des services partagés et y contribuer dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le passage à une solution d'informatique en nuage devrait se traduire par des économies à long terme sur les coûts opérationnels.	2023-2024	0,3

Degré de priorité	Description de l'investissement	Calendrier estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique</u>			
<b>1</b>	<i>Matériel du centre de données du Siège de l'ONUDI</i> : Le centre de données de l'ONUDI a bénéficié d'investissements en 2018. Il est prévu qu'une partie du matériel acquis approchera de la fin de sa durée de vie économique ou devra être améliorée ou complétée pour répondre à de nouvelles exigences.	2024	0,2
<b>Total pour 2023-2024</b>			<b>1,5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL pour 2021-2024</b>			<b>4,4</b>

## Mesure à prendre par le Comité

9. Le Comité est invité à prendre note des informations fournies dans le présent document.